

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 1^{er} mai 2019, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-19/B-00111 et D08-01-19/B-00112
Propriétaire(s) : Antilia Homes
Emplacement : 681, (681A, 681B), avenue Edison
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : lot 61, plan enregistré 257
Zonage : R3S
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir la maison isolée et la remise existantes et lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. Chaque parcelle restera vacante aux fins d'aménagement résidentiel futur.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00111	10,06 m	30,6 m	307,7 m ²	1	(xxx), av. Edison, parcelle vacante
B-00112	10,06 m	30,6 m	307,7 m ²	2	(xxx), av. Edison, parcelle vacante

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.